

PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 1: PERSONNALISER

OBJECTIF PRIORITAIRE: *réduire l'inégalité sociale et la disparité filles/garçons dans les choix d'orientation*

Objectif opérationnel: personnaliser le parcours d'acquisition des connaissances et des compétences et aider les élèves en difficulté

ACTIONS EN COURS

L'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun s'appuie sur la poursuite du dispositif mis en place en 2010/2011 en terme d'acquisition disciplinaire et pluridisciplinaire et en terme d'évaluation :

- Evaluation à partir de la 5^e
- Bilan de l'acquisition des compétences fin de 4^e
- Remédiation en 3^e
- Validation fin de 3^e

L'évaluation est effectuée par :

- 1) un conseil de socle PP/équipe pédagogique par niveau
- 2) une validation finale PP de 3^{ème} /Principale-Adjointe

Les dispositifs d'aide individualisée mis en parallèle sont :

- **L'ATP en 6^e** (1h hebdomadaire) : méthodologie – organisation du cartable (mise en place de la feuille de route) pour l'ensemble de la classe jusqu'à fin décembre ; prise en charge des élèves ayant des difficultés à partir de janvier (les autres élèves peuvent être tuteurs ou sont accueillis au CDI ou en permanence)
- Un **soutien Mathématiques en 6^e** (1h quinzaine) : groupe de niveau à effectif variable
- Les **PPRE passerelle** et collège
- Le **soutien Français en 5^e et 4^e** (1h hebdomadaire) : groupe de niveau à effectif variable
- Une **remédiation en Français** (1h hebdomadaire) **et en Mathématiques en 3^e** (1h hebdomadaire) par groupe de niveau à effectif variable
- L'**accompagnement éducatif** (1h15 lundi-mardi-jeudi) pour **tous les niveaux**
- Un **accompagnement éducatif spécifique 5^e** (1h hebdomadaire) pour l'**acquisition du «savoir nager»** .

ACTIONS A POURSUIVRE OU A DEVELOPPER

Les **professeurs de lettres** du fait de la spécificité de leur discipline et de sa transversalité restent demandeurs d'une formation propre à leur discipline (en cours avec l'aide de l'IPR de lettres).

La **fusion des évaluations par compétences et sur les bulletins trimestriels n'est pas aboutie** : un travail s'impose pour la **cohérence auprès des élèves et de leurs familles** ; une demande d'interventions des IPR a été demandée par les chefs d'établissement au niveau du BAPE.

Il est souhaitable de **reconduire les actions** mises en place. Trois points posent question :

- Les **aléas liés aux moyens financiers et humains** disponibles annuellement (heures d'accompagnement éducatif, HSA disponibles pour transformation en HSE, compléments de service, ..)
- La **baisse significative** sur l'année scolaire 2013/2014 **du nombre d'élèves participant à l'accompagnement éducatif**,
- La **faible adhésion des parents** à la possibilité pour leurs enfants **d'intégrer les dispositifs d'aide** en dépit du **travail d'information des PP**.

Des pistes de réflexion possibles pour améliorer le fonctionnement de l'ensemble du dispositif :

- La **reconduction de professeurs principaux « pilotes » par niveau**, notamment 3^{ème}.
- L'**élargissement aux disciplines autres que les LV de demandes de formation sur les pratiques induites par la pédagogie différenciée**.

PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 1: PERSONNALISER

Objectif opérationnel : personnaliser le parcours d'acquisition des connaissances et des compétences et aider les élèves en difficulté

INDICATEURS

B I L A N des candidats ADMIS au DNB

Année	Candidats	Admis	%	Filles	Garçons	Mention			
						Très Bien	Bien	Assez Bien	Total
2012/2013	165	144	87.2	75/87(86.2%)	69/78(88.5%)	23 (16%)	27 (18.7%)	50 (34.7%)	100 (70%)
2011/2012	154	139	90.25	67/72 (93%)	72/82 (88%)	16 (11.5%)	48 (34.5%)	47 (34%)	111(80%)
2010/2011	164	149	91	71/77 (92 %)	78/87 (89.5 %)	19 (13 %)	39 (26 %)	64 (43 %)	122 (82 %)
2009/2010	140	131	93.5	76/81 (94 %)	55/59 (93 %)	11 (8.5 %)	27 (20.5 %)	56 (43 %)	94 (72 %)
2008/2009	164	144	87.3	74/85 (87 %)	70/80 (87.5 %)	7 (5 %)	26 (18 %)	55 (38 %)	88 (61 %)
2007/2008	183	171	93.5	95/98 (97 %)	76/85 (89.4 %)	7 (4 %)	35 (20.5 %)	71 (41.5 %)	113 (66 %)

Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées	2008	2009	2010	2011	2012
pour l'établissement	+8,7	+3,2	+6,5	+15,9	+16,1
pour le département	+6,4	+5,1	+6,0	+7,2	+5,5
pour l'académie	+6,6	+5,8	+6,1	+6,3	+4,8
pour la France	+9,1	+9,0	+8,7	+8,9	+8,9